

6 risques majeurs au bord de l'eau

Risque 1

Le saut depuis un pont ou une berge

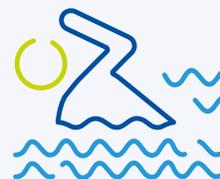
Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (blocs de béton, pieux métalliques ou rochers).



Risque 2

Les courants forts sous la surface

Être déporté par les courants, s'épuiser dans l'eau ou s'évanouir en se heurtant à des ouvrages ou des objets.



Risque 3

Les berges non aménagées pour la baignade

Difficulté à remonter en lieu sûr puis épuisement dans l'eau.



Risque 4

Le passage de bateaux

Manœuvres d'évitement difficiles, blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices.



Risque 5

La faible visibilité dans l'eau

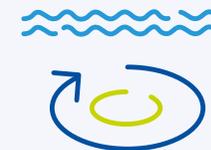
Blessure sur un obstacle ou une installation immergée.



Risque 6

Le courant ou l'aspiration soudaine dans l'eau

Forts courants d'eau sous la surface à proximité d'une écluse ou d'un barrage, noyade par aspiration vers le fond.



Plongeurs et baignade dans les fleuves et canaux

Guide de prévention sur le terrain

Faire comprendre les dangers, faire respecter l'interdiction

#COULEPASTONÉTÉ



Ensemble, sensibilisons aux dangers de la baignade sauvage dans le réseau navigable



Fleuves, rivières et canaux offrent des espaces de fraîcheur, en ville comme à la campagne. L'été, avec la chaleur, de nombreux adolescents et jeunes adultes s'y rendent pour plonger et se baigner, souvent sans mesurer les risques. Chaque année, des accidents graves, parfois mortels, surviennent dans ces eaux.

En tant qu'acteur de proximité, vous avez un rôle clé dans la sensibilisation, le long des berges, près des ponts ou des écluses. Des arguments existent pour dialoguer sereinement avec ce public en quête de sensations. En leur rappelant la réalité du danger, vous contribuez à prévenir ces comportements à risque.

Plonger ou se baigner, dans les fleuves et les canaux, c'est interdit car c'est dangereux !

Une autre voie est possible : orientez les publics vers les zones aménagées pour la baignade et les activités nautiques.

Votre mobilisation est essentielle

Afin de renforcer la sensibilisation auprès de ces publics les plus exposés, nous avons conçu des supports de communication, pour vous permettre de relayer ces messages.

Un kit complet est à votre disposition sur demande : coulepastonete@vnf.fr



*Santé Publique France – Enquêtes Noyades 2024

Des chiffres parlants* :

44 %

de noyades accidentelles sont des enfants ou adolescents de moins de 18 ans.

Plus d'**1 noyade sur 2**

est mortelle chez les moins de 18 ans, dans les cours d'eau et plans d'eau, interdits à la baignade hors zones aménagées.

La noyade est la

1^{re}

cause de mortalité accidentelle chez les moins de 18 ans.

1244

noyades, dont

350

suivies de décès, ont eu lieu sur la période estivale, tous âges confondus et tous secteurs confondus.

La baignade sans risque, c'est ici



Il existe une multitude d'activités à faire au bord des cours d'eau pour trouver la fraîcheur et les sensations, mais en toute sécurité !

Paddle, canoë, kayak et aviron, baignade... les informations sont toutes sur vnf.fr. Il est également possible de se renseigner auprès des mairies ou des offices de tourisme pour connaître les lieux de baignade autorisés et sécurisés.

EN CAS D'ACCIDENT :

15
SAMU

18
Pompiers

112
Appels d'urgence

vnf.fr



#COULEPASTONÉTÉ

